

MONSIEUR LE PRESIDENT
SAS EAUX MINERALES DE VELLEMINFROY
8 Rue du Luxembourg

68310 WITTELSHEIM

Contrôle sanitaire des EAUX MINERALES

SAS EAUX MINERALES DE VELLEMINFROY

Les prélèvements et analyses sont effectués par CARSO - Laboratoire Santé Environnement Hygiène de LYON.

	Type	Code	Nom
Prélèvement		00126020	
Unité de gestion		0498	SAS EAUX MINERALES DE VELLEMINFROY
Installation	CAP	003679	FORAGE TOM
Point de surveillance	P	0000003629	FORAGE TOM
Localisation exacte	FORAGE		
Commune		CHATENOIS	

Prélevé le : vendredi 25 septembre 2026 à 10h33
par : CHLOÉ PETIT
Type visite : AS

Mesures de terrain

	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL					
Température de l'eau	13,2 °C				
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE					
pH	7,1 unité pH				
MINERALISATION					
Conductivité à 25°C	2240 µS/cm				

Analyse laboratoire

Type de l'analyse : RESS1

Code SISE de l'analyse : 00129731

Référence laboratoire : LSE2609-66063

	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES					
Turbidité néphélométrique NFU	2,6 NFU				
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES					
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	2 n/mL				

Direction de la Santé Publique

 Unité territoriale Santé

 Environnement de Haute-Saône

PLV : 00126020 page : 2

Type de l'analyse : RESS1

Code SISE de l'analyse : 00129731

Référence laboratoire : LSE2609-66063

	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES					
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1 n/mL				
Bactéries coliformes /250ml-MS	<1 n/(250mL		0		
Bact. et spores sulfito-rédu./50ml	<1 n/(50mL)		0		
Entérocoques /250 ml-MS	<1 n/(250mL		0		
Escherichia coli /250ml -MF	<1 n/(250mL		0		

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00126020)

Deuxième recontrôle suite à la non conformité observée le 15 septembre 2026. Cette eau minérale naturelle respecte à l'émergence les exigences de qualité fixées par l'arrêté ministériel du 14 mars 2007 modifié. A noter toutefois une légère turbidité de 2,6 NFU lors du prélèvement.

Pour la directrice générale,
 La responsable de l'Unité Territoriale Santé-Environnement de la Haute-Saône,



 Sandrine EGLINGER